

007 713 200
01 42 713 200
C

**AVIS DU MAIRE
RELATIF A LA DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE (DECI)**

(Ce formulaire doit être complété en se référant aux grilles de référence du Règlement départemental de DECI des Deux-Sèvres et annexé au dossier d'urbanisme

Commune : ... AIRVAULT

N° de dossier (PC, PU, PA, AT, DT...): PC-079-00522-P0005

Nature du projet (destination de la construction): Réalisation d'une centrale photovoltaïque.

Point d'eau incendie sous pression (Poteau ou bouche d'incendie)

N° (1)	Type et diamètre (2)	Débit individuel sous 1 bar minimum (en m ³ /h) (3)	Débit simultané si nécessaire sous 1 bar minimum (en m ³ /h) (3) (4)	Date dernier contrôle débit pression	Localisation (n°, voie...)	Distance du projet (en m) (5)
Existant						
A réaliser						

Autre Point d'eau incendie (réserve naturelle ou artificielle (conforme au RDDECI 79))

N° (1)	Type (6)	Volume utilisable estimé (en m ³)	Débit de la canalisation (en m ³ /h) (7)	Date du dernier contrôle	Localisation (n°, voie...)	Distance du projet (en m) (5)
Existant						
	<u>Bassin à ciel ouvert appartenant à M. Mme BAYON</u>			<u>14/09/2017</u>	<u>Le champ de la tulle Borop. Ser. Airvault</u>	<u>> 20 m.</u>
A réaliser						

(1) numéro attribué par le SDIS 79

(2) PI 80, PI 100, PI 150 ou BI 100 pour le PI à réaliser

(3) si le débit est mesuré sous une pression dynamique différente de 1 bar, indiquer clairement cette pression (ex 70 m³/h sous 2 bars

(4) débit simultané = débit mesuré (ou estimé par modélisation) en même temps sur l'ensemble des PEI sous pression pris en compte pour le projet

(5) distance mesurée conformément au RDDECI 79 : par le tracé réel des voies carrossables ou par des cheminements praticables de 1,8 mètre de largeur minimale et pente inférieure à 10 %

(6) à choisir parmi les libellés suivant : plan d'eau, cours d'eau, citerne enterrée, bassin à ciel ouvert, citerne aérienne rigide, citerne aérienne souple...

(7) si le PEI est alimenté par un réseau d'eau (potable ou autre)

Avis du maire :

Favorable

Défavorable

Cachet de la commune :



**LE MAIRE
Olivier FUILLET**